

PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

**Le Bureau Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :
Lundi 17 mars 2025 à 19h00 en visioconférence**

Nom	Prénom	Présent	Excusé	Absent
TONNELIER	THIERRY	X		
COIGNAT	PATRICE	X		
FOURNIER	OLIVIER	X		
AUBERT	PHILIPPE	NB		
JANVIER	NATHALIE	X		
DIJOL	JEAN YVES		X	
FERRATIER	STEPHANE	X		
REGUILLON	THIERRY	X		
CHOQUET	VIRGINIE	X		

GARDON	JEROME	X		
VARVIER	CLEMENTINE	X		
TURLET	CHRISTIANE	X		
BRUYERE	HENRI	X		
COMMEINHES	MICHEL	X		

En ouverture du Bureau Directeur, Thierry Tonnelier donne des nouvelles de Jean Yves Dijol suite à son hospitalisation, et lui souhaite un prompt rétablissement.

1. Commission Aide et Accompagnement des Clubs (C. Turlet – H. Bruyère)

Henri et Christiane rappellent la mise en place des RRB (Référénts Régionaux de Bassins) sur la précédente mandature. Ils pensent qu'il serait intéressant de continuer et de développer cette mission de service et d'accompagnement des Clubs, toujours en collaboration avec le DTL, les CTL, les CTC et les Comités Départementaux.

Validation du Bureau Directeur.

Henri Bruyère demande aux membres du Bureau Directeur de réfléchir aux personnes susceptibles d'accomplir cette tâche. (1 référent par bassin).

Dès nomination, organiser un séminaire pour expliquer les rôles et missions des RRB (fiche de missions à prévoir et nom à changer)

2. RSE RSO (M. Commeinhes)

a. Présentation du projet commission RSE RSO

Volonté FFR de mettre en place une stratégie RSO (Responsabilité Sociale des Organisations).

Stratégie basée sur 3 piliers :

- Une Fédération et des collaborateurs engagés pour le rugby de demain
- Des événements exemplaires en termes de durabilité
- Des clubs investis, aidés et soutenus dans leur démarche RSO

Les freins à la mise en place d'une démarche RSO Territoriale :

- Manque de temps et de RH
- Sujet non prioritaire, manque d'intérêt des clubs
- Besoin de performance sportive encore trop prépondérant
- Dépendant de la sensibilité des personnes

Les besoins liés à la mise en place d'une démarche RSO Territoriale :

- De communication :
 - o Être mieux informé sur tous les dispositifs, plus de transparence
 - o Avoir des moments d'échanges et partages plus nombreux
- De co construction : Être inclus dans les projets sociétaux fédérés par la FFR
- De formation : en interne sur la RSO mais aussi sur la fresque
- D'outils spécifiques pour sensibiliser mais aussi passer à l'action
- D'accompagnement et soutien de la fédération (comme guide) afin de mieux accompagner les clubs et les engager dans la démarche

Les thèmes prioritaires du bilan d'expertise territoriale FFR

- 1) Modèle de gouvernance = Conserver un modèle de gouvernance éthique et transparent
- 2) Dynamique RSO = Impliquer l'ensemble de son écosystème dans la mise en place d'actions RSO
- 3) Gestion des déchets = Réduire et recycler ses déchets
- 4) Sensibilisation et formation = Sensibiliser et former les différents publics
- 5) Santé et sécurité = Promouvoir et favoriser la santé et la sécurité au travail

Premières tendances FFR

- Volonté de s'impliquer dans la démarche mais avec une vraie gouvernance sur le sujet
- Assurer des moments d'échanges entre les ligues pour avoir un suivi et un partage de bonnes pratiques réguliers
- Avoir une fédération qui porte et soutient des projets en priorisant les thématiques
- Sensibiliser et former les acteurs de territoires pour faire prendre conscience des enjeux RSO et uniformiser le niveau de connaissance
- Apporter les ressources et les outils nécessaires pour assurer la prise en main du sujet par les ligues mais aussi les CD et les clubs

Déclinaison dans la Ligue – CD - Clubs

Prérequis : S'assurer que chaque gouvernance s'aligne sur l'engagement RSO

Intégration volontaire des préoccupations sociales et environnementales aux activités

Axes :

- Gouvernance de l'association
- Conditions de travail
- Environnement & Préservation des ressources
- Développement local
- Sensibilisation & Formation
- Santé & Sécurité
- Lutte contre les discriminations

Plan d'actions :

Phase 1 : Expertise territoriale

Recenser les initiatives et réalisations territoriales

Identifier les axes prioritaires

Vérifier l'implication des acteurs Ligue & CD

Différentes étapes identifiées :

1. Mise en place d'une enquête auprès des clubs

2. Analyser les actions connues pour les déployer : Mon club Zéro Déchets, tri des déchets, finales régionales Clermont Ferrand, récupération des ballons usagés, visite d'installation, fresque, intégration personnes en situation de handicap

Délai : Septembre 2025

Phase 2 : partage des bonnes pratiques

Objectifs :

Mettre en œuvre d'un déploiement incluant CD & CTC

Construction spécifique de chaque action

Différentes étapes identifiées :

1. Etablir une priorisation des actions

2. Identifier les référents

3. Former aux enjeux

4. Mettre en place un comité de pilotage incluant les ligues & les Maisons Ovals

5. Récompenser les acteurs

6. Budget Prévisionnel & Partenariat

Délai : Durée du mandat

Phase 3 : restitution

Objectifs :

Assurer la continuité des actions

Bilan annuel par action

Fréquence : Annuelle

Membres de la commission

Elus et chargés de mission

Michel Commeinhes / Jean-Yves Dijol

MO Chaponnay : à définir

MO Guilhaum-Granges : à définir

MO Clermont-Ferrand : Dominique Vergne

MO Montbonnot-Saint-Martin : à définir

Bénévoles

Priscilla Delhay

Salariés

Florian Roselli

Mathilde Lazarko

Néven Orguelt

Partenaires

Institut du sport durable

b. Projet de convention avec le Valtom, Syndicat de traitement des déchets ménagers

Le VALTOM est la collectivité publique en charge de la valorisation et du traitement des déchets ménagers du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire (720 000 habitants).

Au service des usagers, le VALTOM met en œuvre une politique de gestion des déchets responsable, innovante, durable, et en adéquation avec les objectifs européens, nationaux et départementaux.

Labellisé Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage en 2015 par le ministère de l'Environnement, le VALTOM s'engage à respecter les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte avec notamment une réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés produits dans le département du Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire.

Le VALTOM mène plusieurs actions sur la thématique des éco-manifestations :

- L'opération « Mon club de sport zéro déchet »
- L'action « Eco-manifestations »

Nathalie regrette que cette convention s'adresse uniquement à la Maison Ovale de Clermont Ferrand et il est dommage qu'elle ne soit pas déclinée dans les 3 autres secteurs.

Michel précise que VALTOM ne peut pas intervenir au niveau des autres secteurs mais peut nous aider à contacter les autres collectivités. Il est peut-être préférable de faire d'abord l'expérience sur un secteur pour commencer et de décliner ensuite sur les autres secteurs si l'expérience est réussie.

3. Pôle Performance Sociale (M. Duvernois)

- Formation Services Civiques

Les 6 et 7/03 à Chaponnay. 29 participants.

Remerciements à Sylvie Adragna pour la gestion administrative

Souhait de réitérer l'organisation de cette formation sur la Ligue l'année prochaine

- PAMS
 - o L'association PAMS sera présente sur 3 des 4 soirées Adrénaline.
 - o Organisation de 3 formations de Formateurs, prévues sur 2 jours (Clermont, Montbonnot et Chaponnay)
 - o Point Stade Vers l'Emploi (SVE) : difficulté pour la Ligue et la DRAJES de communiquer avec France Travail notamment au niveau des financements des SVE

4. Présidence (T. Tonnelier - P. Coignat)

a. Informations FFR / Ligue (TT)

- Belle victoire des M-20 ans et du XV de France, vainqueurs du Tournoi des VI Nations 2025
- Séminaire des Présidents, DTL et DG de Ligue : travaux sur le fonctionnement des trinômes dans les Ligues, présentation et échanges avec les Ligues d'Outre-Mer et notamment Mayotte

b. Projet réorganisation Bassin (PC)

Projet de réorganisation des bassins afin de rééquilibrer le nombre de clubs et de licenciés dans chaque bassin

Mise en place d'une Commission avec 1 ou 2 élus, le DTL, les CTL et 1 ou 2 CTC et 1 ou 2 Comités Départementaux.

Jérôme Gardon soumettra une méthodologie

c. Difficultés organisation finales (PC)

Finales seniors secteur Sud : suite à des différends entre le Club de VOERE XV et la Ligue, l'organisation des Finales du secteur Sud est confiée au club du Bassin de Crussol

Finales Jeunes : du fait de l'interdiction de vendre des boissons alcoolisées le jour des Finales Jeunes, de nombreux clubs en refusent l'organisation.

d. Résultats Obligations pour clubs régionaux (PC)

Suite à la réunion de la Commission des Obligations, il est fait état de la situation des Clubs de Régionale 1, 2 et 3.

Obligation effectif Ecole de Rugby

Régionale 1 :

Tous les clubs remplissent les obligations des effectifs Ecole de Rugby.

Régionale 2

10 Clubs ne remplissent pas les obligations, mais bénéficient d'une dispense démographique.

1 Club ne remplit pas l'obligation et ne dispose pas de dispense : il ne respecte pas les obligations du nombre de Participations aux tournois Ecole de Rugby, conformément au règlement de la Ligue, il ne pourra pas participer aux phases finales Ligue et phases finales fédérales.

Régionale 3

5 Clubs ne bénéficieront pas de point bonus.

5 Clubs bénéficieront de 2 points de bonus.

Tous les autres clubs bénéficieront des 4 points de bonus.

Obligation charte de l'arbitrage

Régionale 1

5 clubs ne bénéficieront pas de point bonus.

Souhait de la Commission des obligations : modification du règlement général à demander à la FFR, afin que la date officielle retenue soit la date de validation de l'affiliation et non la date de transmission de l'affiliation.

Régionale 2

8 clubs ne bénéficieront pas de point de bonus.

2 clubs bénéficieront de 2 points de bonus.

Tous les autres clubs se verront attribuer 3 points de bonus.

Régionale 3

22 clubs ne bénéficieront pas de point bonus.

6 clubs bénéficieront de 2 points de bonus.

Tous les autres clubs bénéficieront des 3 points de bonus

Bonus Jeunes

Régionale 1

1 club ne respecte pas les obligations des équipes Jeunes conformément au règlement de la Ligue et se verra appliquer des retraits de points et ne pourra pas participer aux phases finales Ligue et phases finales fédérales pour l'équipe 1.

Régionale 2

25 clubs ne bénéficieront pas de point bonus.

Régionale 3

15 clubs bénéficieront de 2 points de bonus.

Obligation Equipe réserves

3 clubs ne respectent pas les obligations de l'équipe réserve et se verront appliquer des retraits de points conformément au règlement de la Ligue. Ces 3 clubs ne sont donc pas qualifiables pour les phases finales de Ligue et les phases finales fédérales pour l'équipe 1.

5. Direction Générale (C. Varvier)

a. Modification tarif Austral

Baisse de la mensualité de l'offre présentée lors du dernier Bureau.

b. Point RH

Arrivée d'Ousmane Touré le 01/07, CTC bassin 23.

Anthony Crouchet en arrêt de travail jusqu'au 13 avril.

Rendez-vous avec les alternants (Camille, Sofiane et Alexis) afin de faire le bilan et de savoir comme ils se positionnent vis à vis de leur fin de contrat.

Réunion du CSE le 31 mars.

6. Secrétariat Général (O. Fournier)

a. Informations FFR / Ligue

Présence le 13 mars 2025 avec Didier Hanusiak aux Trophées des Sports à St Chamond organisés par le CROS. Deux de nos collectifs étaient retenus dans les derniers candidats : ASM Romagnat Féminin Réserve Elite et CS Bourgoin Jallieu U18 Nationaux.

Aucun des deux n'a été lauréat. Merci aux 4 joueuses et aux dirigeants de l'ASM Romagnat présents

Belle soirée avec des récompenses tournées vers des sports moins médiatisés que le nôtre.

Présence le 14 mars à Montbonnot pour une réunion de travail commun RF / Arbitres de la zone EST.

De très bon échanges autour d'une amélioration de la relation entre officiels de matchs dans le but de gérer les incivilités et violences. Belle organisation.

b. Demande d'affiliation Oval'Saone

La demande d'affiliation à la FFR du club Oval'Saône a été validée à l'unanimité des membres présents moins 1 abstention.

c. Proposition d'ordre du jour du CD du 6 avril

- Informations FFR et Ligue
- Validation du PV du Comité Directeur précédent
- Validation de l'ensemble des décisions prises en Bureau Directeur
- Validation d'une indemnité au poste de SG pour une présence à 100 %
- Point d'étape sur l'accompagnement des Clubs
- Point de situation IREF et CFA
- Projet Adrénaline
- Points Compétitions

d. Mise à jour date de Bureau et CD

- Annulation du BD du lundi 21 avril 2025
- Ajout d'un BD le lundi 31 mars 2025 sans thème prioritaire

7. Direction Technique de Ligue (J Gardon)

- Poste de CTL inscrit au mouvement du Ministère des Sports (poste de Lionel PERRIN)
- Etude de la demande de la Bretagne pour déplacer une équipe de sélection U17
- Réunion du groupe de pilotage du POS Coopération avec Gérard FAGUER & Marion HUSSENOT ; toutes les actions sont programmées
- Venue des U18 Croates R7 avec Educateurs en formation au CREPS de Vichy (coopération POS), du 13 au 17 avril
- Récolte des météo des CTC
- Challenge UVIETTA ; besoin de booster les inscriptions, urgence
- Etude de la mise en place de la Commission Régionale du Haut Niveau à Vichy dans le cadre la J3 du Tournoi des 6 Nations U18
- Bravo à Yann ROUBERT pour son élection à la LNR

- Validation de 2 nouveaux formateurs BF habilités :
 - CD43 : pour l'UF3 du Brevet Fédéral Initiation Découverte et Développement, Yanis URBAIN TROUVE 20H00 (700€)
 - CD26 : pour l'UF3 du Brevet Fédéral Initiation Découverte et Développement, Bertrand CHERRIER 20H00 (700€)

8. Validation dossiers

a. Validation du devis pour la pièce de théâtre du Projet Adrenaline (NJ)

Le devis de la compagnie Trajectoire d'un montant de 11528.06€ est validé à l'unanimité des membres présents.

b. Validation du devis de l'intervenant du séminaire (NJ)

Le devis d'un montant de 5060€ + frais de déplacement est validé à l'unanimité des membres présents.

c. Validation devis récompenses finales + Tee-Shirts (OF)

Les devis pour les boucliers, les coupes, les récompenses pour les Officiels de Match et les tee-shirts pour les Finales ont été validés à l'unanimité des membres présents

d. Validation devis dotation salariés administratifs et élus

Le devis de Leclerc Sport pour la dotation des Elus et Chargés de Mission d'un montant de 18350.72€ est validé à l'unanimité des membres présents

Le devis de Leclerc Sport pour la dotation des salariés administratifs d'un montant de 13137.16€ est validé à l'unanimité des membres présents

e. Validation devis kits pédagogiques scolaire (TR)

Les devis présentés seront validés lors d'un prochain Bureau Directeur (ajout du logo Ligue sur le matériel)

9. Tour de table

Nathalie Janvier :

- POS 2024 2028

Nathalie rappelle l'objectif du POS de la Ligue à travers ses valeurs, sa vocation et ses ambitions.

Elle attire l'attention sur le projet politique de la Ligue qui regroupe 12 grandes thématiques.

1. Offrir la possibilité de jouer plus (rugby à 5, à 7, compétitions régionales)
2. Favoriser le développement des écoles de rugby
3. Construire et mettre en place le projet régional jeunes
4. Amplifier la pratique du rugby dans le scolaire et l'universitaire
5. Faire du rugby un outil de développement éducatif, sportif et citoyen
6. Encourager et accompagner l'engagement bénévole
7. Développer la formation interne et externe avec notre IREF et nos partenaires
8. Fédérer l'ensemble des acteurs de la Ligue autour du projet
9. Accroître notre responsabilité sociétale en tant que Ligue régionale (RSO) et élever notre sport en véritable levier de RSE pour les entreprises
10. Recruter et former des arbitres
11. Encourager la féminisation (joueuses, dirigeantes, encadrantes)
12. Développer nos propres ressources financières

Une synthèse de ses thématiques a été réalisée afin de faire ressortir les 5 axes stratégiques pour lesquels la Ligue s'engage :

1. Encourager et diversifier la pratique du rugby
2. Former et accompagner les acteurs du rugby
3. Valoriser et dynamiser l'engagement
4. Affirmer l'impact sociétal du rugby
5. Assurer la pérennité et l'autonomie financière de la Ligue

- Rugby Passion : remise des récompenses du Challenge Rugby Passion ce week end à la FFR en présence de plusieurs Clubs de la Ligue AuRA. Félicitations à ces Clubs et à leurs Bénévoles

Stéphane Ferratier :

- Point sur les inscriptions pour le Tournoi des 5ommets. 5 équipes inscrites sur 16 attendues.
Il est validé la gratuité des inscriptions.

Le Secrétaire Général,



Olivier FOURNIER